

COMPTE RENDU REUNION DU 15/09/2021 A 20H30

Présents : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, Mme MALLET Martine, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, M. DUPAYA Frédéric, Mme DUCAMP Delphine, Mme POUTOIRE Nathalie, M. Olivier LABE, M. SENTUCQ Eric, M. LABEDADE Eric.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme DUPOUY Marie-Josée, M. POCHEZ Jean-Yves.

Pouvoir(s) : M. POCHEZ Jean-Yves a donné pouvoir à Mme Michèle PROSPER,

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Florent MAMIQUE, secrétaire de séance.

1- Approbation et signature du CR du 28/07/2021 :

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte-rendu de la séance du 28.07.2021.

Aucune n'est formulée.

Il est procédé au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Election d'un nouvel Adjoint :

D2021-22 : Election d'un nouvel Adjoint au Maire

VU le Code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-2,

Considérant la demande de démission, uniquement de ses fonctions de 2^e Adjoint au Maire, de Mme Marie-Josée DUPOUY, acceptée par Mme la Préfète.

Considérant qu'en application de la délibération du 24 mai 2020, la commune a fixé le nombre d'adjoints au maire à 3.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de nommer le nouveau 2^e adjoint au Maire, et propose Mme Martine MALLET pour assurer ces fonctions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 12 Voix « pour » et 1 Abstention :

- De donner un avis favorable et nommer Mme Martine MALLET 2^e adjoint au Maire.

3- Projet lotissement des Palombes :

Une réunion s'est tenue le mardi 14 septembre 2021 à 14h en mairie, en présence du géomètre et de tous les concessionnaires de réseaux concernés par ce futur lotissement : CCPT pôle aménagement (services ADS et techniques) et SYDEC (eau/assainissement et électricité/numérique).

Deux étapes vont être lancées en amont du dépôt du permis d'aménager :

- L'attestation de non défrichement,
- Le dossier de la loi sur l'eau.

Pour des raisons de sécurité routière, le déplacement du panneau entrée/sortie d'agglomération est prévu comme suit :

- Route de Carcarès-Ste-Croix (en allant vers Sainte-Croix) déplacés plus loin après l'intersection avec la route de Chinan. Donc ajout d'un autre jeu de panneaux sur la route de Chinan juste après la maison de M. et Mme SENTUCQ.

La voie qui va être créée dans le lotissement des Palombes sera prise en gestion communautaire uniquement lorsque tous les lots seront vendus et les habitations construites.

Pour les ordures ménagères, il sera prévu des containers semi enterrés.

4- Informations diverses :

- Courrier de l'AML pour adopter la motion de soutien aux chasseurs et appel à manifester :

Délibération D2021-23 : Motion de soutien aux chasseurs

Vu l'annulation des arrêtés quotas autorisant la chasse de l'Alouettes aux pantès et matoles.

Vu les attaques répétées que subit le monde de la chasse et plus particulièrement les chasses traditionnelles du sud-ouest.

Vu la stigmatisation systématique des chasseurs dans leur activité de chasse récréative et de chasse de régulation.

Considérant que :

- La chasse aux engins, telle qu'elle est pratiquée dans les Landes, respecte pleinement les 3 conditions que sont la sélectivité, les petites quantités et la solution la plus satisfaisante que prévoit la dérogation au regard de la Directive Oiseaux de 1992.
- La chasse aux engins répond pleinement aux conditions de contrôlabilité de par l'installation même de la chasse (fixe, visible, ...).
- Ce mode de chasse participe à la préservation des habitats et sert à certaines études scientifiques.

Considérant que :

- Les chasses traditionnelles aux pantès et matoles sont considérées comme des pratiques ancestrales faisant partie du patrimoine culturel landais.
- La chasse aux pantès et matoles est une pratique à haute valeur socio-culturelle et anthropologique.
- Les chasses toutes confondues charrient tout un patrimoine linguistique, artisanal et gastronomique.

Considérant que :

- L'abolition des chasses traditionnelles entrainerait une diminution du nombre de chasseurs et donc un affaiblissement de l'outil de régulation.
- L'arrêt des chasses traditionnelles est un non-sujet pour la préservation des équilibres environnementaux.

Ceci étant exposé, il est proposé aux maires du département des Landes de signer cette motion pour soutenir les chasses traditionnelles et se positionner en faveur d'une réécriture des arrêtés quotas pour permettre la chasse de l'Alouette aux pantès et aux matoles. Cette chasse contribue au bien-être de nos administrés qui vivent pour et au travers de cette passion qui assure un apport qualitatif indéniable à la vie et au contentement des gens.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide à l'unanimité d'adopter la motion.

- Commission Environnement, ruralité et traditions : Point fait par Frédérique DUSSEAU
La commission doit se réunir afin de discuter des actions qu'ils veulent mener suite à la réunion publique pour le quartier du Sourbé. Les principales idées retenues sont la jachère fleurie et une boîte à livres.
Le problème des incivilités fréquemment constatées a également été abordé à cette réunion.

A l'occasion de la semaine bleu 2021 (valorisation de la place des aînés dans la vie sociale), une conférence débat en partenariat avec l'ASEPT sur le « bien vieillir » se tiendra le 07 octobre 2021 à 15h à la salle du Foyer des Jeunes.

- SYDEC – Projet déploiement de la fibre : document de présentation reçu.

C'est l'entreprise PIXL (basée à Saint-Sever) qui déploiera la fibre sur Carcarès-Ste-Croix. Après étude, il est prévu de rajouter 117 poteaux sur la commune sur les zones où ce sera en aérien.

Il est nécessaire pour cette installation que les végétaux (arbres ou branchages ou autre) soient élagués à 1,50m tout autour. Les propriétaires concernés recevront un courrier de notification.

- SYDEC – Renforcement postes électriques.

Le renforcement du poste « Reillans » est prévu mais le chiffrage n'est pas encore connu.

Le renforcement du poste « Bourg » est prévu avec l'ajout d'un transformateur à l'entrée du lotissement Loustalas 1 pour un montant total TTC de 72 915€ avec 0€ de reste à charge pour la commune puisque l'opération est subventionnée par le SYDEC et le CAS FACE.

- Courrier de l'ADMR de Tartas sollicitant une aide financière.
Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

- SIVU scolaire ACG ADOUR MIDOUZE :

* Point des effectifs de la rentrée scolaire 2021-2022 : 102 élèves

→ 41 de Carcarès-Sainte-Croix,

→ 34 de Audon,

→ 27 de Gouts.

* 2 nouveaux agents viennent renforcer les effectifs :

- 1 agent pour la surveillance sur le temps méridien pour 9h/semaine,

- 1 agent AESH sur le temps méridien pour un élève 4h/semaine.

* Une solution a été trouvée pour le transport du mercredi au centre de loisirs de Tartas ainsi qu'avec la municipalité de Tartas pour l'accueil des élèves du SIVU sur leur centre de loisirs. Un point doit être refait avec Tartas aux prochaines vacances.

* La marche des écoliers a été modifiée pour cette année en raison des protocoles COVID-19 et c'est une soirée avec ouverture par un défilé de chaque classe sur le thème de l'année « Tour du monde » qui est organisée par l'Association des Parents d'Elèves le vendredi 24 septembre 2021 à 18h00 à Audon.

- Le CIAS lance la campagne de 3^e injection pour le vaccin contre la COVID-19 :

Le centre de vaccination communautaire dispose d'un listing des personnes qui ont reçu un schéma vaccinal complet sur les sites de Tartas (et Morcenx) et entrera donc en contact direct avec toutes les personnes figurant sur la liste pour leur proposer un rappel.

Il n'y a aucune démarche spécifique à faire de la part des communes. Les administrés concernés seront appelés par le centre de vaccination, à compter de la semaine prochaine, pour leur proposer un nouveau créneau. Le centre de vaccination va dédier une ligne téléphonique à cet effet.

Pour les personnes précédemment vaccinées hors centres du pays tarusate, il leur suffit de se manifester à la mairie de leur domicile pour se faire inscrire.

Pour ce qui concerne le transport des personnes, il sera de nouveau opérationnel à partir du mercredi 6 octobre et proposé aux administrés lorsqu'ils seront contactés par le centre de vaccination.

Afin de faciliter l'organisation des tournées, le centre proposera, autant que faire se peut, de reproduire à l'identique les circuits qui avaient été organisés lors des premières et secondes injections.

Il n'y aura pas de transport mis en place vers les centres extérieurs au territoire dans la mesure où celui de Tartas sera en capacité de répondre à toutes les demandes.

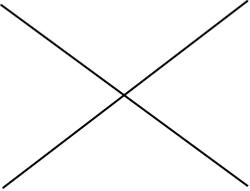
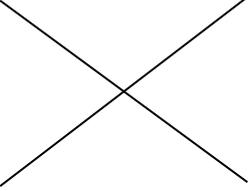
- Le projet du pylône FREE a été revu suite à la demande des riverains et le poteau sera installé route de Peyrehitte à côté de celui de SFR.

Une réunion d'implantation est prévue sur le terrain avec l'entreprise TDF le 05/10/2021.

- Projet photovoltaïque ENGIE : le dossier a été déposé à la CRE. Attente de l'accord pour pouvoir lancer les travaux.

- La section HIP-HOP de l'association du foyer des jeunes de Tartas a sollicité la mise à disposition de la salle du Foyer des Jeunes les vendredis de 17h15 à 21h30 car ils n'ont plus la salle de danse à Tartas pour cause de travaux, et ils veulent éviter de perdre leurs licenciés. Les membres du Conseil décident de donner une réponse favorable à cette demande le temps des travaux de la salle de Tartas, mais en laissant tout de même la priorité à d'éventuelles locations de la salle pour des particuliers ou des associations de la commune.

Fin de la séance à 22h30.

Michèle PROSPER	Joël SAINT-GUIRONS	Marie-Josée DUPOUY	Jean-Yves POCHEZ	Martine MALLET
				
Frédéric DUPAYA	Delphine DUCAMP	Eric LABEDADE	Nathalie POUTOIRE	Olivier LABE
Florent MAMIQUE	Eric SENTUCQ	Olivier DARRICARRERE	Frédérique DUSSEAU	